

L'an deux mil vingt-trois et le trente mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 14

Votants 15

Absents 1

Pouvoirs 1

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, N. BOUTEAUD, J-F. BONIN, P.PERSICO, G.CHARVET, S.CHEVRY, S.BRUN, F.MALARD, M.BOUMIR, S.DELAVY, C.GRABIT, C.TIVEDDU ; C.PARDO

S.AMOURIQ

Date de convocation : 22/03/2023

Secrétaire de séance : Carlos PARDO

S.AMOURIQ donne procuration à Carlos PARDO

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2022

BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT

Délibération N°23/2023

-- * --

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Après avoir pris connaissance des résultats de l'Exercice 2022 du Budget Eau et Assainissement qui se présentent ainsi :

SECTION INVESTISSEMENT	EXCEDENT	46 580.83 €
SECTION EXPLOITATION	EXCEDENT	29 012.38 €

compte tenu de l'état des restes à réaliser arrêté ainsi

DEPENSES	122 700.00 €
RECETTES	00.00 €

Considérant que le résultat de l'exercice 2022 (excédent de clôture de la section de fonctionnement) doit être affecté par l'assemblée délibérante,

- Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, la reprise des résultats de l'exercice 2022 comme suit :

Affectation de l'Excédent d'exploitation 2022 : en section d'Investissement 2023 (c/1068)	29 012.38 €
Reprise de l'Excédent d'Investissement 2022 : en section d'Investissement 2023 (c/ 001)	46 580.83 €

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture et
publication ou notification

Le ... 04.10.2023



Le Maire,

[Handwritten signature]

C. PARAS
Adjoint au Maire

Le Maire,
Gaël ALLAIN



C. SAUC
Adjoint au Maire

[Handwritten signature]

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

AFFECTATION DE RESULTAT EXERCICE 2022 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Date de transmission de l'acte : 04/04/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 04/04/2023

Numéro de l'acte : 23-2023 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20230330-23-2023-DE

Date de décision : 30/03/2023

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires